



Grève des médecins libéraux

Bonne année. Et la santé surtout !

C'était annoncé, sur appel de leurs organisations syndicales, plusieurs milliers de médecins libéraux auxquels des infirmiers ont emboîté le pas, se mettent en grève dans le cadre d'un mouvement qui pourrait durer jusqu'au 15 janvier.

15 000 médecins se seraient d'ores et déjà inscrits sur une plateforme de déclaration lancée par "Jeunes Médecins".

Pourquoi cette énième grève ?

Parce que les praticiens libéraux n'ont pas apprécié la teneur des récentes discussions budgétaires autour du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026.

Concrètement, ce "mouvement d'humeur" consiste, pour les médecins, à refuser de soigner les malades pour s'opposer à des totems devenus sans objets, puisque les mesures contestées ont en fait été... abandonnées aux détours du débat parlementaire et du contrôle de constitutionnalité.

- Sur-cotisation appliquée aux dépassements d'honoraires : pas adoptée.
- Obligation de renseigner le Dossier Médical Partagé des patients : censurée par le Conseil constitutionnel.
- Baisse de tarifs et transparence dans les activités à forte rentabilité : supprimées au cours de l'examen
- Possibilité, issue d'amendements parlementaires, pour le directeur général de la Cnam de décider unilatéralement des tarifs des actes techniques : adoptée, mais la ministre de la Santé s'est empressée de rassurer en s'engageant personnellement à ne jamais contourner la négociation conventionnelle.

Que reste-t-il in fine ?

- Un éventuel dispositif d'encadrement de l'installation des médecins dans les territoires les mieux dotés.
- La mise sous objectif des prescriptions d'arrêts de travail.

Action Patients

<https://www.action-patients.fr/>

7 janvier 2026

Des syndicats ont donc engagé une mobilisation massive, en pleine surcharge des services d'urgence des hôpitaux liée aux accidents et épidémies hivernaux pour lutter contre des mesures qui, pour la plupart, ne s'appliqueront pas. Irresponsable et bien dommage !

Domage en effet, car il était non seulement légitime, mais urgent d'engager nos médecins sur la voie du changement.

- Changement pour qu'enfin soient complétées les données et informations partageables entre soignants pour éviter aux patients d'avoir à gérer, en plus de leur santé, la coordination de leurs soins. Les milliards investis depuis maintenant plus de 20 ans dans une solution numérique, publique et maintes fois remaniées pour satisfaire aux exigences des professionnels de santé suffisent. Il est temps d'entrer dans le 21e siècle à l'heure où à peu près tous les professionnels n'hésitent plus à utiliser des solutions d'intelligence artificielle extraeuropéenne dans leur quotidien.
- Changement dans les pratiques tarifaires pour qu'une médecine "de luxe" ne s'impose pas au détriment des soins pour tous. En octobre dernier, le Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance maladie (HCAAM) alertait sur la "dynamique" d'augmentation des dépassements d'honoraires, reconnue "exponentielle" par la ministre de la Santé. Une situation dramatique dont nous devons collectivement prendre acte et qui incite à relativiser l'efficacité des accords conventionnels passés entre l'Assurance Maladie et la profession.

Dans ce contexte de grève et, plus largement, dans cette période budgétaire des plus complexes pour notre pays, Action Patients réserve son soutien aux patients, malades chroniques qui, en raison de la dégradation de la qualité des soins, sont tous les jours exposés à des risques de pertes de chances.

L'état de notre système de santé mérite que chacun garde son calme, que tous les acteurs s'accordent sur les efforts à consentir, sauf à renoncer définitivement aux principes garants de l'égalité d'accès aux meilleurs soins.

Contacts presse :

Bruno LAMOTHE : bruno.lamonthe@renaloo.com; 06 43795069

Magali LEO : magali.leo@outlook.fr; 06 51 79 36 81

Charlotte ROFFIAEN : charlotte.roffiaen@ellye.fr

Action Patients

<https://www.action-patients.fr/>

7 janvier 2026